L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 JANVIER 1882. 55me Année.

Baker, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 31 JANVIER.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuillletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuillletons.

FRANCE--ALLEMAGNE.

La France vient de traverser deux crises, l'une financière, l'autre politique, sans en être ébranlée outre mesure ; c'est que la première avait éclaté à la suite de quelques tripotages financiers auxquels la grande majorité des capitalistes était restée étrangère. Cependant, elle a eu, pour quelques spéculateurs, des résultats ruineux, et son contre-coup s'est fait sentir à Berlin, à Vienne surtout, où le désastre a pris des proportions assez étendues. L'association en question portait, en effet, comme sous-titre : Banque des pays autrichiens.

Mais, grace à l'intervention des plus fortes maisons de banque de Paris et aussi du gouvernement français, la panique a pris fin, et les valeurs cotées à la Bourse ont repris leur valeur première.

La seconde crise, toute politique, a été provoquée par le projet de la substitution du scrutin de liste à celui d'arrondissement, projet dont son auteur, M. Gambetta, avait fait une question de confiance, et son rejet entraînait la chûte du ministère actuel. Cette substitution, qui menaçait dans leur existence la plupart des députés actuels, mais inconnus, peut-être, des arrondissements voisins, a été repoussée, dans la séance du 26 janvier, par 305 voix contre 117. A la suite du vote, M. Gambetta et ses collègues ont déposé leur démission entre les mains du président de la République, qui s'est empressé de nommer un nouveau ministère, à la tête duquel est placé M. de Freycinet, comme ministre des affaires étrangères.

Ainsi s'est terminée la crise politique, sans ébranlement profond, sans que les principes primordiaux sur lesquels est fondée la République aient reçu le moindre choc.

Les circonstances qui ont précédé la chûte rapide de M. Gambetta sont dignes de fixer l'attention. Jamais encore, même aux temps où M. Guizot était le point de mire de l'opposition libérale, la polémique des journaux hostiles de toutes les couleurs, depuis l'*Intransigeant*, de M. Rochefort, jusqu'à la *Gazette de France*, n'avait assumé un ton plus violent, plus personnel. M. Gambetta était la tête de Turc sur laquelle pleuvaient, soir et matin, les coups de poing de l'opposition.

Le dernier discours du jeune tribun à la Chambre, a été prononcé dans la séance même où le projet de scrutin de liste a été rejeté. M. Gambetta s'repoussé les accusations entassées contre lui de vizer à la dictature ! "Au-dessus de mes ambitions, il y a l'avenir du pays !", s'est-il écrié.

Comme le peuple romain, aux jeux sanglants du cirque, la Chambre a applaudi celui qui allait tomber non sans grâce et sans dignité. M. Gambetta se relèvera-t-il ? Il lance, en quittant l'arène, ces mots qui témoignent de l'énergie de ses convictions : "Quand on fera désormais appel à Gambetta, on saura qu'il doit être pris avec le programme dont le scrutin de liste est une des principales parties." Débarrassé du pouvoir, il va reprendre ses vives allures. Au point de vue de l'éclat qu'il peut donner à la tribune française, ses amis préfèrent le voir assis sur ce simple banc de député que s'il occupait soit le siège de la présidence, soit celui de chef du ministère.

On a reproché à M. Gambetta, ses amis même lui ont reproché d'être allé à l'encontre de l'opinion de la majorité de la Chambre en mettant ainsi en péril l'avenir de grand nombre de députés, par ses projets de scrutin de liste ; à cela, il a répondu qu'il cédait au désir de fortifier les assises de la République, en élargissant la base sur laquelle repose le système électoral des députés et des sénateurs.

Quoiqu'il en soit, le voilà rentré dans les rangs des simples députés, sans autre influence que celle que peut exercer sa puissante et éloquente parole. Sa chûte va-t-elle faire cesser les polémiques dirigées contre lui ? Et si cette proie leur échappe, contre qui vont tourner leurs armes les intransigeants de l'école de Rochefort ?

Les dépêches disent que le nouveau ministère est composé. Les principaux membres du cabinet que présidera M. Freycinet, sont chargé du portefeuille des affaires étrangères, sont : M. Léon Say, aux finances ; M. Varroy, aux travaux publics ; le général Ballot, à la guerre ; l'amiral Jauréguiberry, à la marine.

—La presse européenne avait, tout d'abord, accueilli, sans trop de commentaires, le rescrit de l'Empereur d'Allemagne ; depuis, un examen attentif de ce document et des circonstances au milieu desquelles il s'est produit, a déterminé un courant d'opinion peu favorable aux projets qu'il laisse entrevoir. Quelques journaux ne voient dans ce document que l'œuvre d'un ministre qui, menacé de troubles intérieurs, rassemble ses forces et se prépare à la lutte ; d'autres prétendent que le rescrit de Berlin annonce la guerre. C'est, dit l'un d'eux, un axiome de la politique : Toutes les fois qu'un souverain met son sceptre dans la balance déséquilibrée de ses affaires intérieures, ce sceptre se change en épée.

Il est vrai, en effet, que le reichstag allemand n'a rien de réellement révolutionnaire dans son opposition à quelques mesures présentées par M. de Bismarck. Le peuple allemand lui-même n'a jamais songé à élever des barricades contre le pouvoir absolu de son vieil empereur. Sous le rapport de la tranquillité intérieure, le gouvernement impérial n'a rien à envier de ses voisins. Et, du reste, quel parti oserait s'attaquer à une puissance qui s'appuie sur une armée aussi dévouée que l'armée créée par le maréchal Moltke ?

Il faut donc renoncer à la pensée que le rescrit se rattache à la situation intérieure de l'Allemagne, et chercher ailleurs le motif de cette concentration de tous les pouvoirs dans la main d'un seul homme.

Les avances du chef du protestantisme au chef du catholicisme révèlent le but du chancelier. L'unité allemande n'est pas complète ; il manque encore au grand empire et la Bohême et les provinces allemandes appartenant à l'Autriche ; or, ces dernières sont catholiques, et c'est par ces avances mielleuses à l'adresse de la papauté, que M. de Bismarck espère les ramener sous le giron. Quant à l'Autriche, comme compensation aux pertes qu'elle subirait, on l'alderait à s'étendre dans la direction des Balkans, ou lui permettrait, même, d'aller jusqu'à Constantinople, en compagnie de la Russie, qui doit aussi avoir sa part dans cette refonte de la carte de l'Europe.

Nous avons résumé, en quelques lignes, de longs articles dont les uns restreignent l'action du rescrit impérial à des questions d'intérieur, et ceux qui, allant plus au fond de la situation, y voient "la grosse question qui mûrit."

Nécessité d'action.

La Nile-Orléans a toujours été regardée comme une des villes les plus civilisées des Etats-Unis. Elle a cette réputation, et nous croyons qu'elle la mérite, mais elle la perdrait bientôt si elle continuait à être livrée aux entreprises nocturnes des voleurs, des garrottteurs, des malfaiteurs de toute espèce, qui l'infestent en ce moment. On ne se demanderait pas si la police est assez nombreuse pour réprimer les désordres et s'il ne faut pas qu'elle soit triplée pour être en rapport avec la rude tache qu'elle a à remplir, non, on ne se ferait pas ces questions, mais on dirait simplement que la ville de la Nile-Orléans est une ville peu sûre, qu'elle est exposée au brigandage, et qu'il y a danger pour les étrangers qui s'y aventurent. Alors ces étrangers n'y viendraient pas.

Ces brigands, qui infestent la ville, sont organisés par bandes à la mandrin. Ils exploitent collectivement certains quartiers, sans y rester longtemps pour déjouer les efforts de la police. Ils pillaient, il y a quelques jours, une dizaine de maisons de suite dans la même rue du Quatrième District, puis ils décampaient pour aller en faire autant dans le Troisième District. Du Troisième District, où ils opèrent maintenant, ils se rendront dans le premier ou dans le Sixième, faisant de grandes enjambées pour mieux dérouter ceux qui les poursuivent.

Bien qu'il ne soit pas facile de les atteindre, nous croyons que les escouades de police, qui s'organisent maintenant, et dont plusieurs sont déjà à l'œuvre, y parviendront promptement si elles agissent avec vigueur et énergie. Pour nettoyer la Nile-Orléans de cette bonne humaine, il faut que les patrouilles de volontaires fassent bon marché de ces détrousseurs quand elles les rencontrent. Nous leur conseillons d'expédier au plus vite ceux qui, surpris en flagrant délit d'effraction, de vol ou de garrottage, feront mine de résister aux poursuites des citoyens.

Deux ou trois exemples suffiront pour faire cesser ces désordres, et les étrangers, qui comptaient assister aux joyeuses fêtes de notre carnaval, pourront venir ici et y séjourner sans crainte. Mais le temps presse ; il faut agir vivement pour détruire, avant le 20 février, les mauvaises impressions que les correspondances, racontant ces brigandages, ont produites au loin.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé* (paroisse St. Jean-Baptiste), du 28 janvier :

Le fleuve a encore monté cette semaine. Il est stationnaire maintenant. Les dernières nouvelles de l'Ouest sont plus rassurantes, bien que les pluies abondantes qui ont causé un débordement presque général dans le Tennessee n'aient pas complètement cessé. Devons-nous redouter une hausse continue ici ? Il est douteux qu'avec les nombreuses crevasses qui absorbent un immense volume d'eau le fleuve atteigne un niveau beaucoup plus élevé que celui qu'il occupe aujourd'hui. «Toutefois il ne faut pas trop s'y fier et la prudence est l'une des vertus que devraient pratiquer les riverains du Mississippi. Les levées ont été très négligées depuis plusieurs années et ne sont pas en bonne condition.

Le gouverneur McEnery, dans une proclamation, invite les autorités paroissiales à prendre les mesures nécessaires pour la protection et la préservation des levées et leur recommande de faire fermer les dalles non licenciées, les passages et les coupes dangereuses pratiquées dans les levées, ainsi que de faire boucher les trous d'écrevisses et réparer tous autres dommages.

—Mercredi soir, est décédé M. Adolphe de Laneuville, âgé d'environ 35 ans. Le défunt a succombé à une affection pulmonaire. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Le *Louisianais* (paroisse St-Jacques) du 28 janvier :

Le temps s'est remis à la pluie après un jour entier de soleil et un peu de froid.

Il fait actuellement chaud et humide. Tout cela n'arrange guère les récoltes, et les planteurs ont raison de n'être pas gais.

Les cannes germent et poussent de telle façon que la glace pourrait leu faire beaucoup de mal.

Avec cela, de savants astronomes, qui se trompent souvent heureusement, annoncent des froids tardifs.

Le Mississipi monte à vue d'œil : il a déjà envahi les batteures et commence à devenir menaçant dans les hauts.

Cela tient probablement à un hiver très doux dans le Nord.

Si les neiges fondent ainsi graduellement, peut-être éviterons-nous les crevasses cette année.

—Notre jeune co-paroissien James Billon—et la jeunesse n'est pas un crime, mais une vertu—vient d'être reçu avocat par la Cour Suprême de la Louisiane après un examen passé brillamment.

Nous en sommes heureux, mais point étonné.

James Billon est de bonne souche et sort de bonne école.

C'est un jeune homme intelligent, éclairé, instruit, actif et qui fera promptement son chemin dans la carrière qu'il s'est choisie et honneur au maître qui l'a initié aux principes du droit et de la jurisprudence, qui sont aussi les principes de l'honneur et du devoir dans la profession libérale et honorable des Hunt, des Duprat, des Gandet et des hommes de science sérieuse, de pratique consciencieuse et d'élévation de caractère que possède la Louisiane.

Sa paroisse qui est la nôtre, n'aura qu'à se louer de ses lumières et de son patriotisme. Elle le comptera parmi ses meilleurs fils. Elle l'aimera comme tous ceux qui la servent avec talent et avec dévouement. Elle lui rendra la justice qui est due à tous ceux qui aiment la justice, le devoir et la vérité.

Le *Sentinelle de Thibodaux*, du 28 janvier :

Par une communication que nous publions plus loin, on verra qu'une crevasse mesurant cent cinquante pieds de large s'est déclarée sur la rive gauche du bayou, à 45 milles en bas de la ville de Thibodaux. Il faut croire que cette brèche donne passage à une grande quantité d'eau, car, depuis, les eaux du bayou se maintiennent au même niveau.

—Mme Jean Webre, née Dorothée Delate, est morte mercredi dernier, à l'âge de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu le lendemain, à 10 heures du matin, au cimetière de l'église catholique St Joseph, au milieu d'un nombreux concours d'amis et de connaissances.

Le même jour, est décédée, à l'âge de trente-six ans et demi, Marie Hermine Foles, épouse d'Eugène Foles. Ses restes ont été inhumés, le lendemain matin, au cimetière de l'église catholique Ste Maria, près Raceland.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 14 janvier.

—Le Manuel Billard, gratuit chaque jour dans la librairie populaire.

☞ Le comble de l'élégance : se coiffer en ne pas se "Dott. H. Lee."

Nouvelles télégraphiques.

FRANCE.

Les incidents de la séance de la chambre qui a entraîné la chûte du ministère Gambetta sont rapportés en détail dans une longue dépêche transmise au *Herald* par le câble :

Paris, 27 janvier.—La séance d'hier de la chambre avait attiré une foule immense. Le corps diplomatique était au grand complet, et toutes les tribunes regorgeaient de monde. A deux heures précises les ministres ont pris place à leur banc. M. Gambetta paraissait très calme. En ouvrant la séance, M. Brisson a recommandé aux députés de s'abstenir de toute interruption de nature à troubler les débats. Le commencement de la discussion a été assez terne. M. Duportal a défendu le projet de révision limitée du gouvernement. M. Louis Legrand a soutenu le contre-projet de la commission. Puis est venu M. Lockroy qui a combattu les deux projets et a prétendu que le congrès était souverain.

M. Lockroy a été remplacé à la tribune par M. Julien, membre de la commission des 7 ministres. Il a dit que la commission n'avait jamais eu l'intention d'empêcher le ministère de défendre ses propres idées devant le congrès, mais avait simplement affirmé le principe de la représentation du congrès, et avait indiqué les parties de la constitution dans la révision parlementaire ne pas toucher. M. Brisson a proposé ensuite la révision complète de la constitution, mais un amendement a été repoussé par 326 voix contre 172.

Il était alors près de six heures et l'on croyait que la suite de la discussion serait remise au lendemain. Mais à la surprise générale les débats ont continué. M. Margaine, président de la commission, a invité le gouvernement à répondre au rapport dont il avait été donné lecture lundi dernier, et M. Gambetta s'est lentement monté à la tribune. La scène qui devenue alors hautement intéressante. Le moment décisif était venu. M. Gambetta semblait à la hauteur de la situation ! Son discours avait été soigneusement préparé et le ton en était évidemment conciliant. L'orateur a d'abord cherché à persuader la chambre qu'elle était d'accord avec le gouvernement ; "car, a-t-il dit, si elle avait rejeté le projet de révision illimitée de M. Barodet, elle se prononçait en faveur d'une révision complète. Seulement hasardé la voie pendant quelques instants il s'est perdu de l'interprétation ridicule donnée à ce qu'il avait dit samedi devant la commission. Puis élevant de nouveau la voix il a fait les mêmes déclarations menaçantes qui avaient excité le courroux de la commission.

La force donnée à la menace était polie, mais la menace était à peine déguisée. Si le congrès s'est prétendu dépassant les limites tracées par les chambres il commettrait un acte révolutionnaire. Ces décisions seraient par conséquent nulles et ne seraient pas exécutées par le gouvernement. A l'appui de cette théorie M. Gambetta a cité un précédent fourni par le congrès qui a élu M. Grévy et un discours de M. Dufaure ; mais cela n'a pas convaincu la chambre. Il a battu en brèche et